ETAMPES

Règlement de la Citadine

CONDITIONS D'ACCÈS

La Citadine est un service public municipal gratuit.

Créé par la Ville d'Etampes et géré par le CCAS, il permet aux Etampois âgés de 65 ans et plus ainsi qu'aux personnes en situation de handicap et titulaire d'une carte d'invalidité à 80 % de se déplacer librement.

La Citadine ne circule que sur le territoire communal, hameaux compris.

INSCRIPTION AU SERVICE

Pour bénéficier de ce service, chaque personne respectant les conditions d'accès doit prendre contact avec le :

SERVICE DES PERSONNES RETRAITÉES
19, promenade des Prés
91150 ÉTAMPES
Tél. : 01 64 94 55 72
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00.
Fermé le lundi matin au public.

Documents à présenter : une pièce d'identité et un justificatif de domicile (quittance de loyer de moins de 3 mois ou taxe d'habitation de l'année).

CONDITIONS DE RÉSERVATION

Toute demande doit se faire uniquement auprès du service des personnes retraitées.

Aucune réservation ayant transitée par une autre voie (chauffeurs, relations…) ne sera prise en compte.

Chaque bénéficiaire peut faire sa réservation aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi,
de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 16 h 30

ATTENTION : En fonction des plannings de réservation, aucune garantie de prise en charge ne pourra être apportée lors de la demande.